



DEMANDE DE DOCUMENT DE VOYAGE POUR ADULTE pour les apatrides et les personnes protégées au Canada (de 16 ans et plus)

Avertissement : Toute déclaration fautive ou trompeuse concernant la présente demande et tout document à l'appui, y compris la dissimulation de tout fait important, peut être un motif de refus de délivrance d'un document de voyage, de révocation d'un document de voyage valide et/ou d'imposition d'une période de refus de services de document de voyage.

Taper ou écrire en **LETTRES MAJUSCULES** à l'encre noire ou bleu foncé.

1 RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (VOIR DIRECTIVES, SECTION F)				Date prévue du départ Il est recommandé de ne pas finaliser vos plans de voyage avant d'avoir reçu le document de voyage demandé. <input type="radio"/> Mois <input type="radio"/> Jour <input type="radio"/> Inconnue	
Nom de famille que vous désirez inscrire sur le passeport				Prénom(s) tel qu'il est inscrit dans le passeport le plus récent IUC	
Tous les noms de famille antérieurs (incluant le nom de famille à la naissance, si différents de celui qui précède. Ils ne figureront pas sur le document de voyage.)					
Nom de famille d'un parent à sa naissance					
Lieu de naissance					
Ville		Pays		Prov./Terr./État (s'il y a lieu)	
Date de naissance (AAAA-MM-JJ)		Sexe <input type="radio"/> F Féminin <input type="radio"/> M Masculin <input type="radio"/> X Un autre genre		Couleur naturelle des yeux	Taille (cm/po)
Adresse actuelle du lieu de résidence					
Numéro		Rue		App.	Ville
Adresse postale (si différente de l'adresse actuelle du lieu de résidence)					
Numéro		Rue		App.	Ville
Adresse courriel		Téléphone (principal)		Téléphone (autre)	
Déclaration — Je comprends que si un document de voyage canadien m'est délivré et que j'obtiens par la suite un passeport délivré par mon pays de nationalité, je dois retourner le document de voyage canadien au Programme de passeport d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Je déclare solennellement que les photos ci-jointes ne sont pas retouchées et qu'elles me représentent véritablement, et que toutes les déclarations et informations contenues dans la présente demande et relatives à tout document à l'appui sont véridiques. Je déclare avoir lu et compris l' Avertissement figurant en haut de cette page et l' Avis de confidentialité (voir la section M). Je consens à ce que le Programme de passeport d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, ainsi que d'autres institutions du gouvernement fédéral, des bureaux du gouvernement du Canada à l'étranger et des tierces parties recueillent, utilisent et divulguent mes renseignements personnels, comme indiqué dans les directives de l'énoncé d'Avis de confidentialité.				Signer à l'intérieur du cadre <div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 100%; margin: 10px 0;"></div> Signature (voir Directives, section F)	
Date (AAAA-MM-JJ)		Signé à			
		Ville		Prov./Terr./État	
2 DÉCLARATION DU RÉPONDANT (VOIR DIRECTIVES, SECTION H)					
Remarque : Vous ou votre répondant devez remplir cette section, à l'exception des quatre champs en gras qui doivent être remplis par votre répondant.					
Nom de famille			Prénom(s)		
Profession			Nom de l'entreprise ou de l'organisation		
Téléphone (principal)		Téléphone (autre)		Adresse courriel	
Adresse au travail					
Numéro		Rue		App.	Ville
					Prov./Terr./État
Déclaration — Je déclare solennellement que je connais personnellement le requérant nommé ci-dessus depuis au moins six (6) mois . J'ai signé au verso d' une (1) des photos pour certifier que l'image représente véritablement le requérant. S'il y avait lieu, j'ai signé et daté une copie de chaque document à l'appui de l'identité du requérant pour confirmer que j'ai vu les originaux. Je reconnais et je comprends qu'il m'incombe de valider au meilleur de ma connaissance toutes les pages du formulaire de demande et toutes les pièces d'identité pertinentes. Je déclare avoir lu et compris l'avertissement figurant dans le haut de la page 1 de la présente demande et l' avis de confidentialité à la section M des directives. Je consens à la collecte, à l'utilisation et à la communication de mes renseignements personnels comme il est énoncé dans l'avis de confidentialité dans les directives.			Signature du répondant		
Je connais le requérant depuis		Date (AAAA-MM-JJ)	Signé à		
Nombre de mois		Ville		Prov./Terr./État	

3 PREUVE DU STATUT D'IMMIGRANT AU CANADA (VOIR DIRECTIVES, SECTION I)

Pour établir votre statut d'immigrant au Canada, joignez une photocopie d'un (1) des documents valides suivants et écrire l'information demandée :

- Carte de résident permanent
 Permis de séjour temporaire
 Vérification du statut
 Avis de décision délivré par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada
 Lettre positive de l'examen des risques avant renvoi

Numéro du document d'immigration _____ Date de délivrance (AAAA-MM-JJ) _____ Date d'expiration (s'il y a lieu) (AAAA-MM-JJ) _____

4 DOCUMENT DE VOYAGE CANADIEN ANTÉRIEUR (VOIR DIRECTIVES, SECTION J)

• Un document de voyage canadien (certificat d'identité ou titre de voyage pour réfugiés) vous a-t-il été délivré en votre nom actuel ou tout autre nom?

- Non
 Oui, précisez

Numéro	Date de délivrance (AAAA-MM- JJ)

Votre certificat d'identité ou titre de voyage pour réfugié précédent sera détruit de façon sécuritaire, sauf s'il contient un **visa valide et que vous avez fait une demande pour qu'il vous soit retourné.**

Remarque : Si un document de voyage canadien a été déclaré perdu, volé ou endommagé, ou qu'il est inaccessible sans être encore expiré, remplissez le formulaire [PPTC 203, Déclaration concernant un document de voyage canadien perdu, volé, inaccessible, endommagé ou trouvé](#), téléchargeable à [Canada.ca/passeport](#). **Une fois déclaré endommagé, perdu, volé, ou inaccessible, un document de voyage canadien n'est plus valide.** Des frais administratifs seront exigés pour remplacer un document de voyage canadien perdu ou volé qui n'est pas expiré.

5 CITOYENNETÉ ET DOCUMENT DE VOYAGE (VOIR DIRECTIVES, SECTION K)

Remarque : Si vous manquez d'espace, joignez une autre feuille signée et datée.

Quelle est votre citoyenneté d'origine?

Avez-vous acquis une autre citoyenneté? Non Oui, indiquez le pays

Pays

Possédez-vous un document de voyage ou un passeport valide d'un autre pays que le Canada? Non Oui, joignez le document (l'original seulement). S'il n'est plus en votre possession, expliquez pourquoi.

Avez-vous visité un autre pays depuis votre entrée au Canada? Non Oui, précisez

Date de départ (AAAA-MM-JJ)	Date de retour (AAAA-MM-JJ)	Pays	Raison

Avez-vous, depuis la date de votre entrée au Canada, présenté une demande de passeport ou de document de voyage (ou de renouvellement) à votre pays d'origine ou de citoyenneté?

- Non, donnez une explication détaillée des raisons pour lesquelles vous n'avez pas fait de demande.

 Oui, si votre demande a été refusée, joignez la lettre de refus. Si vous ne pouvez pas présenter cette lettre, expliquez pourquoi. Si vous n'avez pas reçu de réponse, écrivez toutes les démarches que vous avez faites pour l'obtenir.

6 DOCUMENTS D'IDENTITÉ SUPPLÉMENTAIRES (VOIR DIRECTIVES, SECTION L)

Fournissez les renseignements suivants. Joignez des copies dûment signées et datées (recto verso) ou des documents d'identité originaux.

Remarque : Les documents fournis pour cette section doivent être **différents** de la preuve du statut d'immigrant fournie à la section 3.

Type de document	Numéro du document	Date d'expiration (s'il y a lieu) (AAAA-MM-JJ)	Votre nom tel qu'il figure dans le document
Type de document	Numéro du document	Date d'expiration (s'il y a lieu) (AAAA-MM-JJ)	Votre nom tel qu'il figure dans le document
Signature du requérant			Date (AAAA-MM-JJ)

7 RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SUPPLÉMENTAIRES

Remarque : Si vous manquez d'espace, joignez une autre feuille signée et datée.

A Adresses au cours des deux (2) dernières années

- Même que l'adresse actuelle du lieu de résidence
 Différente de l'adresse actuelle du lieu de résidence (remplissez ci-dessous)

1.							Du (AAAA-MM)		Au (AAAA-MM)	
Numéro	Rue	App.	Ville	Prov./Terr./État	Pays	Code postal				
2.							Du (AAAA-MM)		Au (AAAA-MM)	
Numéro	Rue	App.	Ville	Prov./Terr./État	Pays	Code postal				

B Occupation au cours des deux (2) dernières années (cochez tous les choix pertinents) :

- J'ai occupé un emploi (à temps plein ou partiel)
 J'ai fréquenté un ou des établissements d'enseignement (à temps plein ou partiel) Autre, p. ex. personne au foyer, sans emploi ou à la retraite

Inscrivez les détails concernant les deux (2) dernières années comme suit:

Employeur, école ou autre	Adresse	Téléphone (principal)	Domaine d'emploi ou d'études	Date (du)	Date (au)

8 RÉFÉRENCES

Fournissez les renseignements suivants au sujet de deux (2) personnes qui ne sont ni des membres de votre famille ni votre répondant, qui sont âgées de 18 ans et plus et qui vous connaissent depuis au moins six (6) mois. Elles doivent consentir à fournir leurs coordonnées, car il se pourrait que l'on communique avec elles pour confirmer votre identité. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la définition d'un membre de votre famille du Programme de passeport, visitez Canada.ca/passeport.

1. Nom de famille		Prénom(s)		Lien avec le requérant	
Adresse					
Numéro	Rue	App.	Ville	Prov./Terr./État	Pays
Téléphone (principal)		Téléphone (autre)		Adresse courriel	
				Me connaît depuis <input type="text"/> Nombre de mois	
2. Nom de famille		Prénom(s)		Lien avec le requérant	
Adresse					
Numéro	Rue	App.	Ville	Prov./Terr./État	Pays
Téléphone (principal)		Téléphone (autre)		Adresse courriel	
				Me connaît depuis <input type="text"/> Nombre de mois	

9 COORDONNÉES DE LA PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE (FACULTATIF)

 Ces renseignements seront utiles si vous avez besoin d'aide en urgence à l'extérieur du Canada.

Nom de famille		Prénom(s)	
Lien avec le requérant	Téléphone (principal)	Téléphone (autre)	Adresse courriel
Adresse actuelle du lieu de résidence			
Numéro	Rue	App.	Ville
		Prov./Terr./État	
		Code postal	
		Signature du requérant	
		Date (AAAA-MM-JJ)	

DEMANDE DE DOCUMENT DE VOYAGE POUR ADULTE pour les apatrides et les personnes protégées au Canada (de 16 ans et plus)

DIRECTIVES

A ADMISSIBILITÉ AU DOCUMENT DE VOYAGE CANADIEN

Avis important : Nous vous recommandons de ne pas finaliser vos plans de voyage avant d'avoir reçu le document de voyage demandé.

Le document de voyage canadien correspond à l'identité du requérant qui est établie par une preuve du statut d'immigrant au Canada, délivrée par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et des documents d'identité supplémentaires.

- **Titre de voyage pour réfugiés :** délivré aux personnes au Canada ayant le statut de personne protégée, incluant les réfugiés au sens de la Convention et les personnes à protéger.
- **Certificat d'identité :** délivré aux résidents permanents du Canada qui ne sont pas des personnes protégées, et qui sont apatrides ou incapables de se procurer un passeport national.

Mises en garde :

- Certains pays n'acceptent pas le certificat d'identité comme document de voyage valide. Il est important de vérifier cette information auprès du consulat ou de l'ambassade du pays que vous prévoyez visiter avant de demander un certificat d'identité.
- Les titres de voyage canadiens pour réfugiés et les certificats d'identité canadiens ne sont pas valides pour les voyages vers le pays de citoyenneté du requérant.
- Pour les apatrides et les personnes protégées au Canada de moins de 16 ans, utilisez le formulaire [PPTC 193, Demande de document de voyage pour enfant](#).
- L'admissibilité à recevoir un de ces documents ne peut être déterminée qu'après avoir reçu et étudié toute l'information nécessaire. Ces documents sont délivrés à Gatineau (Québec) seulement.
- Si l'on vous délivre un document de voyage canadien et que vous obtenez par la suite un titre de voyage ou un passeport de votre pays de citoyenneté, vous **devez** retourner le document de voyage canadien au Programme de passeport.

B AIDE-MÉMOIRE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Les trois (3) pages du formulaire de demande remplies et signées au cours des douze (12) derniers mois et authentifiées par le répondant | <input type="checkbox"/> Tout titre de voyage canadien pour réfugiés ou certificat d'identité canadien non-expiré qui vous a été délivré au cours des cinq (5) dernières années |
| <input type="checkbox"/> Deux (2) photos de passeport identiques, non retouchées, prises au cours des six (6) derniers mois, dont une (1) authentifiée par le répondant | <input type="checkbox"/> Tout document de voyage étranger ou passeport national valide qui vous a été délivré ou dans lequel votre nom figure |
| <input type="checkbox"/> Une photocopie d' une (1) preuve valide du statut d'immigrant au Canada. | <input type="checkbox"/> Les droits |
| <input type="checkbox"/> Des documents d'identité supplémentaires (les originaux ou les copies); les copies doivent être signées et datées par votre répondant | |

C DROITS À ACQUITTER

Titre de voyage pour réfugiés – **120 \$ CAN***

Certificat d'identité – **260 \$ CAN***

*Les droits mentionnés ci-dessus comprennent un droit de services consulaires de 25 \$ CAN.

Tous les requérants doivent payer les droits requis pour un certificat d'identité ou un titre de voyage pour réfugiés. Tous les requérants doivent payer les droits pour le document pour lequel ils souhaitent déposer une demande. Vous pouvez vous référer aux définitions dans la Section A. Si le Programme de passeport d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada détermine que vous n'êtes pas éligible pour le document pour lequel vous avez payés, vous devrez payer la différence ou vous recevrez un remboursement. Des frais administratifs supplémentaires non remboursables de 45 \$ CAN seront facturés pour remplacer un document de voyage canadien perdu ou volé qui n'est pas encore expiré.

Modes de paiement (en devises canadiennes seulement)

Si vous présentez votre demande par la poste (2 options) :

- Payez vos frais en ligne et incluez une copie du reçu de votre paiement avec votre demande; ou
- Joignez un chèque certifié ou mandat (postal ou bancaire) ou par chèque provenant d'un ministère d'un gouvernement provincial, territorial ou fédéral canadien, au montant exact, libellé à l'ordre du Receveur général du Canada.

Important

- Toute personne qui demande des services de document de voyage canadien doit payer le montant exact des droits applicables.
- Les requérants qui annulent leur demande ou qui se voient refuser un titre de voyage ou un certificat d'identité ne sont pas admissibles à un remboursement des droits de service. Seuls les droits de services consulaires de 25 \$ CAN, qui ne s'appliquent qu'aux demandes pour adulte, sont remboursables.
- Des frais administratifs et les intérêts applicables seront exigés pour tous les paiements refusés.
- Les droits peuvent changer.

Dans le cas où les services ne satisfont pas aux normes de service établies, les requérants **peuvent** être admissibles à une compensation partielle des frais de service.

Pour toute information concernant les normes de services visiter Canada.ca/fr/immigration-refugiés-citoyenneté.

D OÙ PRÉSENTER LA DEMANDE



Les demandes envoyées par la poste sont traitées au Canada.

Par la poste
CSO PPT-COI
PO BOX 8783 STN T CSC
OTTAWA ON K1G 5G8

Par service de messagerie
Réseau centralisé – Section des certificats
d'identité – Crémazie – 6^e étage (CSO)
365 Laurier Avenue Ouest
Ottawa ON K1A 1L1

Ne postez pas votre demande ou ne la présentez pas en personne à un autre point de service du Programme de passeport. Les documents originaux que vous devez joindre à votre demande sont importants. Nous vous recommandons d'utiliser un service postal ou de messagerie qui vous permet d'assurer le repérage de votre envoi.

E COORDONNÉES

- Un service de téléphone automatisé est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Des agents sont disponibles du lundi au vendredi entre 8 h 00 et 16 h (heure de l'Est) au Canada.
- Le livret d'instruction sur la demande de document de voyage en braille est offert sur demande seulement. Pour obtenir plus de renseignements ou pour commander ce format, communiquez avec le Programme de passeport.



Renseignements sur les documents de voyage, les droits et les délais de traitement

Canada.ca/passeport

Numéro sans frais : 1-888-242-2100

ATS (si vous êtes une personne malentendante ou si vous avez un trouble de la parole)
Numéro sans frais : 1-888-576-8502

Renseignements sur le statut d'immigrant

Canada.ca/citoyenneté

Conseils, avertissements aux voyageurs et exigences de voyage

Pour obtenir des conseils aux voyageurs et des avertissements de voyage ou pour connaître les exigences d'entrée et de sortie (durée de validité requise de votre document de voyage pour voyager dans un pays étranger), veuillez consulter le site voyage.gc.ca.

F RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom et prénom(s) devant figurer dans le document de voyage

Inscrivez le nom devant figurer dans le document de voyage. Ce nom est, en règle générale, le même que le nom de famille et le(s) prénom(s) qui figurent dans votre preuve de statut d'immigrant. Si vous demandez un document de voyage sous un nom qui est différent du nom qui figure sur le document de statut d'immigrant, veuillez noter ce qui suit :

- Pour un changement de nom de famille résultant d'une relation, vous devez fournir un original ou une copie d'un certificat de mariage ou d'union de fait, ou un document démontrant la rupture de la relation (indiquant à la fois le nom de famille précédent et actuel).
- Pour tout autre **changement de nom légal**, joignez **un (1)** des documents suivants :
 - le document établissant le changement de nom légal;
 - le jugement d'adoption; ou
 - une preuve que les documents d'entrée d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ont été corrigés, p. ex. le formulaire IMM 1436 approuvé, *Demande de modification de la Fiche relative au droit d'établissement, de la Confirmation de résidence permanente ou de documents de résident temporaire valides*.

Tous les noms de famille antérieurs

Tous les noms de famille antérieurs qui diffèrent du nom de famille devant figurer dans le document de voyage, incluant votre nom à la naissance doivent être déclarés. Veuillez séparer vos noms antérieurs par une virgule. Ces noms de famille antérieurs ne figureront pas dans le document de voyage.

IUC

Indiquez votre Identificateur unique de client (IUC) ou numéro d'identification de client (ID Client). C'est un numéro à 8 ou 10 chiffres tel qu'il indiqué dans votre document d'immigration.

Nom de famille d'un parent à sa naissance

Indiquez le nom de famille de l'un de vos parents à sa naissance. Si le nom de famille de votre parent est inconnu, indiquez « inconnu ».

Date de naissance

La date de naissance sera inscrite dans le document de voyage tel qu'elle paraît dans votre preuve du statut d'immigrant à moins que les dossiers d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada aient été corrigés après son admission au Canada. Dans ce cas, faites-nous parvenir l'original approuvé du formulaire IMM 1436, *Demande de modification de la Fiche relative au droit d'établissement, de la Confirmation de résidence permanente ou de documents de résident temporaire valides*. Si votre preuve du statut d'immigrant ne fait pas état d'une date de naissance complète, l'**année**, le **mois** et le **jour** précis de votre naissance seront indiqués tels qu'ils figurent dans vos documents d'identité présentés à l'appui. Fournissez l'original ou un exemplaire signé et daté par le répondant de tout document d'identité faisant état de cette date de naissance.

Sexe

Si le sexe demandé dans votre document de voyage ne correspond pas au document de statut d'immigrant soumis, des exigences supplémentaires doivent être remplies. Veuillez consulter le site Canada.ca/passeport pour obtenir plus de détails.

Adresse actuelle du lieu de résidence at adresse postale (si différente de l'adresse actuelle de lieu de résidence)

Votre passeport sera livré à l'adresse postale fournie. Si votre adresse postale change dans les 30 jours suivant la présentation de votre demande, vous devez en aviser le Programme de passeport (voir la section F).

Adresse courriel

Si vous avez une adresse courriel, veuillez l'inscrire sur le formulaire afin que nous puissions communiquer avec vous, le cas échéant, et que vous puissiez vérifier l'état de votre demande en ligne. Veuillez prendre note que l'information envoyée par courriel n'est pas transmise au moyen d'une connexion sécurisée.

Signature

Vous **devez** apposer votre signature habituelle sur les **deux (2)** pages.



G DATE PRÉVUE DU DÉPART

Peu importe la date du voyage que vous indiquez sur le formulaire de demande, les délais de traitement et les exigences concernant le service accéléré s'appliqueront. Les délais de traitement commencent une fois qu'un formulaire de demande rempli, le paiement et tous les documents justificatifs requis sont reçus (voir section B). Les délais de traitement **n'incluent pas** le délai d'expédition. Consultez la page Canada.ca/passeport pour obtenir plus de détails.

Il est recommandé de ne pas finaliser vos plans de voyage avant d'avoir reçu le document de voyage demandé.

Le gouvernement du Canada, ou tout représentant du gouvernement du Canada, ne peut être tenu responsable d'une perte résultant du fait que le document de voyage ne vous a pas été délivré à temps pour que vous voyagiez à la date que vous aviez précisée dans votre formulaire de demande.

H DÉCLARATION DU RÉPONDANT

Un répondant est une personne autre que vous qui confirme votre identité. Un membre de la famille ou une personne résidant à la même adresse que le requérant peut agir à titre de répondant à condition que cette personne satisfasse aux exigences applicables.

Le répondant doit répondre aux critères suivants :

- être un citoyen canadien ou un résidant permanent demeurant au Canada;
- vous connaître personnellement depuis au moins **six (6)** mois. Vous connaître personnellement signifie que votre répondant est en mesure de confirmer certaines de vos caractéristiques personnelles;
- vous connaître suffisamment pour attester l'exactitude des renseignements fournis sur le formulaire de demande;
- pouvoir faire l'objet d'une vérification par le Programme de passeport;
- **faire actuellement partie d'un (1) des groupes suivants :**
 - Dentiste, médecin ou chiropraticien
 - Juge, magistrat ou policier (GRC, police municipale ou provinciale)
 - Avocat (membre du Barreau d'une province), notaire au Québec
 - Maire
 - Ministre du culte habilité en vertu de la législation provinciale ou territoriale à célébrer des mariages
 - Notaire public
 - Optométriste
 - Pharmacien
 - Infirmières praticiennes
 - Maître de poste
 - Directeur d'une école primaire ou secondaire
 - Expert-comptable (membre de l'une des associations professionnelles suivantes : APA, CA, CGA, CMA, PA ou RPA)
 - Ingénieur (Ing. au Québec, P. Eng.)
 - Cadre supérieur dans un établissement d'enseignement postsecondaire (y compris les cégeps)
 - Cadre supérieur ou professeur dans une université
 - Vétérinaire

La liste ci-dessus ne constitue pas une reconnaissance d'un statut professionnel ou de qualifications supérieures par le Programme de passeport d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Vous ou votre répondant pouvez remplir cette section, à l'exception des **quatre champs en gras** qui **doivent** être remplis par votre répondant.

Le répondant doit exécuter **sans frais** les **trois (3)** tâches suivantes :

1. Remplir ou valider les renseignements entrés dans la section 2 - Déclaration du répondant. Le répondant **doit** remplir les **quatre champs suivants en caractères gras** : **A) Je connais le requérant depuis (nombre de mois), B) Signature du répondant, C) Date, D) Signé** à. Assurez-vous d'avoir rempli et signé les **quatre (4)** pages du présent formulaire avant de le remettre à votre répondant.
2. Inscrire « J'atteste l'authenticité de cette photo de (votre nom) » au verso de **l'une (1)** de vos photos et y apposer sa signature.
3. S'il y a lieu, signer et dater une copie de chaque document à l'appui de votre identité (voir la section L).

Le Programme de passeport se réserve le droit de demander un nouveau répondant.

Le requérant ne doit pas aider le répondant à s'acquitter de ses fonctions. Si votre répondant a besoin d'aide, communiquez avec le Programme de passeport. Si vous **ne connaissez aucun** répondant admissible depuis au moins **six (6)** mois, remplissez le formulaire PPTC 326, *Déclaration fautive de répondant pour l'obtention d'un document de voyage*, accessible dans tous les bureaux régionaux du Programme de passeport ou communiquez avec le Programme de passeport (voir la section E). Vous devez remplir ce formulaire, à vos frais, en présence d'une personne qui, selon la loi, est autorisée à faire prêter serment ou à recevoir une affirmation solennelle. **Cette étape pourrait retarder le traitement du document de voyage canadien.**

I PREUVE DU STATUT D'IMMIGRANT AU CANADA

Fournissee une photocopie d'**un (1)** des documents valides de statut d'immigrant mentionnés dans la section 3 du formulaire de demande.

Des renseignements additionnels pourraient être exigés pour confirmer votre statut d'immigrant au Canada. Une preuve documentaire originale du statut d'immigrant au Canada pourrait être exigée en complément de votre demande de document de voyage Canadien. Si vous avez besoin d'un document de statut d'immigrant, communiquez avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (voir la section E).

J DOCUMENT DE VOYAGE CANADIEN ANTÉRIEUR

- Joignez à votre demande tout document de voyage canadien (certificat d'identité ou titre de voyage pour réfugiés) qui n'est pas expiré et qui vous a été délivré à votre nom actuel ou à tout autre nom. Si le document de voyage expire dans plus de **douze (12)** mois à compter de la date de présentation de la demande, fournissez une explication écrite de la raison pour laquelle vous présentez votre demande maintenant. Si le Programme de passeport juge que l'explication fournie n'est pas valable, il se peut que votre demande soit refusée.
- Le nom d'une personne ne peut être inscrit que dans **un (1)** seul titre de voyage canadien pour réfugiés ou certificat d'identité canadien valide.

Remarque : Si un certificat d'identité canadien ou un titre de voyage canadien pour réfugiés valide a été perdu, volé, endommagé ou est inaccessible, remplissez le formulaire [PPTC 203, Déclaration concernant un document de voyage canadien perdu, volé, inaccessible, endommagé ou trouvé](#), téléchargeable à Canada.ca/passeport. **Une fois déclaré perdu ou volé, un certificat d'identité ou titre de voyage canadien pour réfugiés n'est plus valide.** S'il est retrouvé, le document de voyage ne doit pas être utilisé pour voyager et doit être retourné immédiatement au Programme de passeport ou, à l'étranger, au bureau du gouvernement du Canada le plus près. Des frais administratifs seront exigés pour remplacer un document de voyage canadien valide perdu ou volé (voir la section C).

K CITOYENNETÉ ET DOCUMENTS DE VOYAGE

- Joignez à votre demande tout document de voyage étranger ou passeport national valide qui vous a été délivré ou dans lequel votre nom figure. Si vous ne possédez plus ce document de voyage ou ce passeport, écrivez sur le formulaire (voir la section 5) une description du document, la date et le lieu de délivrance et expliquez où il se trouve actuellement. Si le document a été saisi par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, présentez l'*Avis de saisie* (IMM 5265).
- Si votre passeport national est conservé par le Programme des passeports, vous pouvez le récupérer lorsque vous obtenez la citoyenneté canadienne, ou à tout moment où vous en avez besoin jusqu'à deux ans après l'expiration du passeport national. Vous devez renvoyer le titre de voyages pour réfugié (TVR) si vous demandez que votre passeport national vous soit restitué.
- Les passeports nationaux non réclamés seront détruits deux ans après leur expiration. Si le passeport national expiré contient un visa valide, le passeport national sera conservé jusqu'à ce que le visa soit également expiré, puis le passeport étranger sera détruit.
- Si vous avez visité un autre pays depuis votre entrée au Canada, fournissez les dates de sortie et d'entrée pour chaque départ du Canada et expliquez la raison de chaque visite dans un autre pays depuis votre arrivée au Canada (si vous manquez d'espace, joignez une autre feuille signée et datée).
- Si un passeport national vous a été refusé, joignez la lettre de refus. Si cette lettre est rédigée dans une langue autre que le français ou l'anglais, vous devez fournir une traduction du document attestée par un traducteur agréé professionnel, non agréé professionnel ou une tierce partie.
- Si un passeport national vous a été refusé, mais que vous n'avez pas reçu de lettre de refus des autorités auprès desquelles la demande a été présentée, joignez une copie de toute la lettre pertinente que vous avez pu conserver au sujet de votre demande de passeport (ou de renouvellement de passeport). Écrivez sur le formulaire (voir la section 5) les résultats de votre demande, y compris la date du refus (si vous manquez d'espace, joignez une autre feuille signée et datée).
- Si vous avez présenté une demande de passeport national, mais que vous n'avez pas reçu de réponse écrite, expliquez en détail sur le formulaire (voir la section 5) toutes les démarches que vous avez faites pour obtenir un passeport (suivez l'ordre des dates) et les résultats obtenus. Joignez une copie que vous auriez conservée portant sur toute lettre pertinente (si vous manquez d'espace, joignez une autre feuille signée et datée).

L DOCUMENTS D'IDENTITÉ SUPPLÉMENTAIRES

- Vous devez fournir au moins **un (1)** document pour appuyer votre identité. Le document d'identification doit être valide et délivré par une autorité gouvernementale fédérale, provinciale/territoriale (ou son équivalent local à l'étranger). La pièce d'identité doit inclure votre nom, votre date de naissance, votre photo et votre signature. Si vous ne pouvez pas obtenir une pièce d'identité avec signature parce qu'elle n'est pas délivrée par votre juridiction, votre pièce d'identité peut être acceptée sans une signature. Un ou plusieurs document(s), lorsqu'ils sont combinés, peuvent être utilisés pour remplir ces critères.
- Tous les documents présentés à l'appui de votre identité doivent être valides et avoir été délivrés par une autorité fédérale, provinciale ou territoriale.
- Les copies sont acceptées pourvu que votre répondant signe et date une copie de chaque document (recto verso), confirmant qu'il a vu les originaux. Si vous présentez des originaux, ils vous seront retournés.
- Si vous présentez des copies, mais que vous utilisez le formulaire PPTC 326, *Déclaration faute de répondant pour l'obtention d'un document de voyage*, l'agent responsable qui signe la déclaration doit également signer et dater les copies des documents (recto verso) pour démontrer qu'il a vu les originaux. Si vous n'avez pas de documents d'identité supplémentaires, communiquez avec le Programme de passeport d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (voir la section E).

M AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Tous les renseignements personnels inscrits dans le présent formulaire de demande sont recueillis par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) en vertu du pouvoir conféré au ministre d'exercer la prérogative royale relativement aux titres de voyage canadiens. Les renseignements personnels fournis serviront à traiter les demandes, à déterminer l'admissibilité aux services de certificat d'identité ou de titre de voyage pour réfugié et à administrer les services qui s'y rattachent. Pour les mêmes raisons, les renseignements personnels du répondant peuvent faire l'objet de vérifications et d'enquêtes de sécurité visant à déterminer si la personne répond aux exigences relatives au répondant. Les renseignements personnels fournis peuvent être communiqués à d'autres institutions fédérales, aux gouvernements provinciaux et territoriaux, à des gouvernements étrangers, à des organismes d'enquête et/ou à des organismes d'exécution de la loi afin de valider l'identité, d'établir l'admissibilité actuelle et continue aux services connexes, et d'administrer ou d'appliquer une loi ou de mener une enquête licite. Les renseignements au sujet du demandeur peuvent être communiqués à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) aux fins de procédures relatives à la perte de l'asile ou pour déterminer si un titulaire de titre de voyage peut être admis au Canada.

Les renseignements personnels pourraient aussi être utilisés à des fins de recherche, de statistique, d'assurance de la qualité, d'évaluation de programmes et de politiques, de vérification interne, de conformité, de gestion des risques, d'élaboration de stratégies et de production de rapports.

Si le formulaire n'est pas rempli au complet, le traitement de la demande pourrait être retardé ou prendre fin. La *Loi sur la protection des renseignements personnels* accorde à une personne le droit d'accéder à ses renseignements personnels et d'en demander la protection et la correction. Si vous n'êtes pas satisfait de la manière dont IRCC gère vos renseignements personnels, vous pouvez exercer votre droit de déposer une plainte auprès du [Commissariat à la protection de la vie privée du Canada](#). La collecte, l'utilisation, la communication et la conservation de vos renseignements personnels sont décrites plus en détail dans les fichiers de renseignements personnels [PPU 080](#) et [PPU 082](#) d'IRCC.

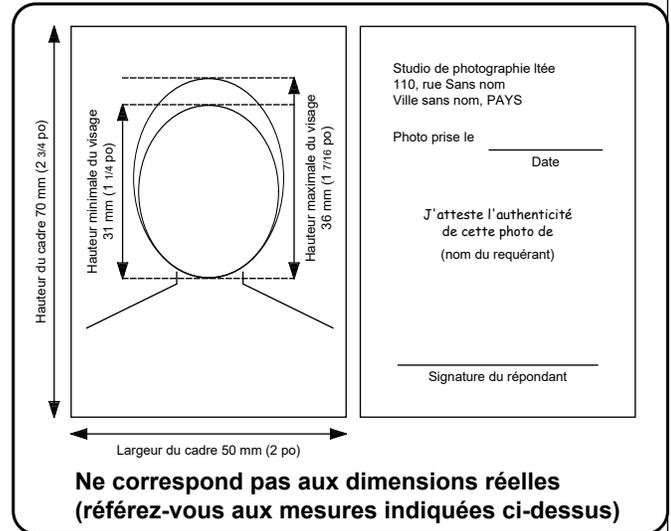
N DIRECTIVES POUR LES PHOTOS DE PASSEPORT CANADIEN

Remarque : Les exigences en matière de photos pour le document de voyage sont différentes de celles de la carte de résident permanent. Les copies numériques (format électronique) des photos ne sont pas acceptées. Vous devez présenter **deux (2)** photos identiques et non altérées avec chaque demande de document de voyage canadien. Les logiciels de photographie et applications de modification de photos digitales provenant de tierces entreprises ne sont pas acceptables.

Vous trouverez plus de renseignements à Canada.ca/passeport.

Les photos doivent :

- être prises en personne par un photographe commercial;
- être imprimées professionnellement sur du papier photographique ordinaire de haute qualité (les photos imprimées à la maison ne sont pas acceptées);
- être claires, bien définies et nettes. Les photos peuvent être en couleur ou en noir et blanc;
- être prises avec une expression faciale neutre (**bouche fermée et pas de sourire**) et le regard tourné directement vers l'appareil photo, avec les **yeux ouverts et clairement visibles**;
- être prises avec éclairage uniforme sans ombrage, réflexion, ni lumière éblouissante;
- montrer le visage complet de face et le haut des épaules, dans le cadre de l'appareil photo (le visage et les épaules centrés dans la photo, la tête ni penchée ni tournée);
- montrer la couleur naturelle de la peau et être prises contre un arrière-plan blanc ou de couleur pâle de manière à ce que les traits du visage et les vêtements soient clairement visibles et se détachent nettement de l'arrière-plan;
- être des originaux **non altérés** et non des copies tirées d'une photo existante;
- être prises dans les **six (6)** mois précédant la date de présentation de la demande et être représentatives de votre apparence actuelle;
- si vous n'êtes pas en mesure de satisfaire à ces exigences pour des raisons médicales, veuillez fournir une explication écrite.



Les renseignements suivants doivent être inscrits au verso d'une photo

- Le nom et l'adresse complète du studio du photographe (pas une case postale), ainsi que la date à laquelle la photo a été prise. Ces renseignements peuvent être écrits à la main ou estampillés par le photographe (les étiquettes autocollantes ne sont pas acceptées).
- L'énoncé « J'atteste l'authenticité de cette photo de (nom du requérant, écrit par le répondant) ».
- La signature du **répondant**.

Renseignements supplémentaires

- Les lunettes obtenues sur ordonnance peuvent être portées dans les photos à condition que l'on voie clairement les yeux et qu'il n'y ait aucun reflet sur les verres.
- L'effet des yeux rouges, les verres teintés et les lunettes de soleil rendent les photos inacceptables.
- Les chapeaux et autres couvre-chefs ne sont pas acceptés, à moins d'être portés pour des raisons religieuses ou médicales. Toutefois, tous les traits du visage doivent paraître clairement, et le couvre-chef ou les cheveux ne doivent pas créer d'ombre sur le visage.

O TRADUCTION

Tous les documents fournis dans le cadre de la demande de document de voyage qui sont rédigés dans une langue autre que l'anglais ou le français doivent être accompagnés d'une traduction effectuée par un traducteur professionnel agréé ou non agréé.

Si le document n'est pas un document de la cour ou un accord juridiquement contraignant conclu entre deux ou plusieurs parties, la traduction par une tierce partie est acceptable.

Une traduction effectuée par un traducteur agréé professionnel, non agréé professionnel ou une tierce partie doit être accompagnée par le formulaire [PPTC 659, Déclaration solennelle pour les traducteurs](#).

Les traducteurs tiers doivent faire notariar la déclaration solennelle par un représentant officiel (avocat, notaire, commissaire à l'assermentation).

Le Programme de passeport n'acceptera pas des traductions effectuées par le requérant ou un membre de la famille du requérant. Pour obtenir de plus amples informations sur la définition du terme « membre de la famille » selon le Programme de passeport, visitez Canada.ca/passeport.